



A propos du paradigme de la domination

Vision minoritaire, agentivité et institutions compréhensives

Hélène Bertheleu

Université de Tours,
CITERES UMR 6173

S'appuyant sur le travail de terrain réalisé par Elise Lemercier, Hélène Bertheleu analyse la dynamique qui prévaut dans les relations sociales asymétriques où la réversibilité des situations n'est pas à exclure. La notion d'agentivité (l'expérience d'être l'auteur de, d'être agent et non agi), «puissance d'agir que le minoritaire tire de sa dépendance fondamentale à l'autre et au langage» (J. Butler) éclaire le retourlement du pouvoir d'assignation observé auprès des médiatrices interculturelles qui montrent une certaine habileté à composer à l'intérieur des rapports asymétriques.

Le travail réalisé par Elise Lemercier auprès des médiatrices interculturelles est intéressant pour plusieurs raisons : il donne l'occasion de réfléchir au paradigme de la domination, si important en sociologie, mais aussi au regard que le minoritaire porte sur les situations qu'il est amené à vivre. Pour soutenir ce propos nous reviendrons sur quelques outils conceptuels utiles : la notion d'agentivité, la notion d'acteur faible et celle d'institution compréhensive.

A propos du paradigme de la domination

La sociologie est souvent prompte à repérer et souligner, au sein d'une situation étudiée, les signes d'un rapport de domination à l'œuvre alors qu'il y a lieu, souvent, de décrire des relations sociales plus complexes. De nombreux travaux le montrent aujourd'hui : la contrainte qui pèse sur les personnes n'est jamais totale. Elle pèse par exemple en limitant le répertoire des actions possibles des personnes, qui doivent alors agir de façon discrète, voire rester invisible pour «ne pas trop s'affirmer», «ne pas se faire remarquer»¹ et ainsi montrer, par leur corps comme par leurs mots, que la domination est bien «incorporée», intériorisée et non discutée ; elle pèse aussi en les obligeant à tenir compte voire à se conformer aux



représentations qui leur sont imposées, ici en tant que migrantes, en tant que femmes, et comme professionnelles dans un contexte social singulier.

Les relations sociales asymétriques, les formes variées de catégorisation et l'imposition d'une identité réductrice ou dévalorisée imprègnent les relations professionnelles et cohabitent avec d'autres formes, plus positives, de reconnaissance. Ainsi, les professionnels du travail social, tout en reconnaissant les qualités et le travail de ceux qui, parmi leurs collègues, sont issus de migrations, doutent néanmoins parfois de leurs compétences lorsqu'elles sont jugées « ethniques » et les voient comme trop influencés par leur « culture », par ses valeurs et notamment par les rapports de genre qui y sont supposés si différents.

Les catégorisations et les préjugés, s'ils « font » bien contrainte, n'empêchent pas d'agir, mais pèsent plutôt en déterminant en partie le contenu des actions entreprises : par exemple, les médiatrices interculturelles vont choisir d'agir explicitement en tant que femmes, jouant sur la fibre égalitariste des institutions et des professionnels du travail social qui, elles le savent, accueilleront favorablement toute action qui, parce qu'elle est « féminine » sera lue par le majoritaire comme émancipatrice de la domination masculine. Ce registre féministe est bien celui qui va rendre la voix de ces femmes audible. Si elles avaient choisi de s'exprimer en tant que migrantes ou en tant que Sénégalaises, le soupçon de communautarisme aurait rapidement fait son apparition, délégitimant *ipso facto* leur action. Toutefois, celle-ci ne vise pas à remettre en cause les rapports de genre et notamment tout ce qui toucherait les prérogatives de leurs maris et les relations conjugales, affaire qui leur semble plus personnelle ou privé que politique. Leur action vise tout autre chose : il s'agit d'améliorer les représentations (négatives :

ethniques et genrées) que les travailleurs sociaux se font d'elles. Elles s'adressent directement aux professionnels, se montrant ainsi non seulement compétentes, mais lucides et critiques face à une situation asymétrique où certes, elles sont en posture de faiblesse, mais dont elles montrent bien ici qu'elles en comprennent les mécanismes. Par leurs actions et leurs discours souvent teintés d'humour, elles proposent une autre définition de la culture. En effet, elles font comprendre que la « culture » ne doit pas renvoyer à la vision simpliste d'une appartenance enfermante correspondant à un système de valeurs homogène et délimité. Au contraire, la culture constitue, à leurs yeux, un potentiel dynamique à saisir, « une manière » propre et spécifique de concevoir leur émancipation, leur capacité d'agir, leur vie.

Consentement pratique et non-adhésion mentale

Si l'on pourrait clore l'étude par le constat, avéré, d'un rapport de domination à l'œuvre, l'analyse peut être plus nuancée et plus respectueuse des ambivalences qui traversent les manières d'être et de faire : souvent, celui ou celle qui est en position de faiblesse ou de vulnérabilité n'a pas vraiment d'autre choix que de consentir dans ses pratiques, voire d'apporter concrètement la preuve de son consentement face aux attentes. Mais il s'échappe souvent par l'esprit, il n'adhère pas mentalement à ce qui lui est imposé et parvient à montrer, à l'observateur attentif, qu'il n'épouse pas les visions majoritaires et encore moins les catégories qui l'assignent dans une identité réductrice. Il ne souscrit pas aux mots et analyses qui justifient la domination.

Ainsi, par leurs résistances discursives, les médiatrices interculturelles parviennent habilement à redéfinir la situation, à travailler les représentations plutôt qu'à les



subir silencieusement. En effet, on observe presque toujours des formes (souvent douces voire passives) de résistance, des discours subversifs, ironiques ou des blagues qui évoquent des situations de retournement imaginaire de la domination, qui dévoilent des mécanismes sociaux qui auraient dû rester cachés et qui montrent que les minoritaires ne sont pas dupes et déploient, même sous une forme très modeste, des moyens de transformer les représentations et les situations.

Dimensions objective et subjective de la domination

C'est pourquoi il est intéressant de distinguer les dimensions objective et subjective de ce rapport de domination. Tout rapport asymétrique résulte d'une construction historique, sociale et discursive ; concrètement cela veut dire qu'il se développe au cœur de relations objectives. Néanmoins, il ne faut pas confondre la relation de domination *objective* (travaillée discursivement ou non) et le processus par lequel cette relation de domination devient subjective et, alors, politique. Lorsqu'il s'élabore, ce processus vient nourrir l'agentivité du minoritaire, dont nous allons justement parler maintenant. Aussi, dans nos postures de recherche, il est important de faire le pari de la réversibilité des situations et des relations asymétriques, afin de mieux comprendre ce qui enfreint la capacité d'action de la personne ou au contraire ce qui lui permet d'agir, dans des circonstances chaque fois singulières.

La notion d'agentivité

La notion d'agentivité est intéressante parce qu'elle permet de décrire des situations

qui contrebalaient sans le nier le constat du rapport de domination. Cette notion désigne «l'expérience d'être l'auteur de», l'expérience de celui ou celle qui contrôle ses propres actes, plutôt que d'y être soumis par une injonction extérieure. En ethnologie, l'agentivité est utilisée dans certains travaux pour désigner un corpus de phénomènes comme l'intentionnalité, le contrôle, la performativité, les stratégies, etc. qui peuvent être attribués à des humains mais aussi à des esprits ou des entités surnaturelles. En psychologie, l'agentivité renvoie au fait d'éprouver la conscience d'agir et de se sentir responsable de ses actes. Cela rejoint les usages des sociologues. Le sens le plus neutre renvoie simplement à *ce qui est actif / ce qui exerce un pouvoir*, ou encore *le faire social* (Pietrantonio, 2005), la capacité à agir, à transformer, à maîtriser le monde autour de soi, s'opposant à la passivité ou à l'impuissance de celui qui est davantage «agi» par les situations ou les individus qui l'entourent.

L'intérêt de ce concept vient du fait qu'il permet de décrire les situations de façon plus dynamique en combinant

les différentes échelles d'analyse, macro et micro, en combinant aussi les différentes asymétries sociales. En effet, on serait tenté de voir l'agentivité comme la caractéristique du majoritaire qui, du fait de sa position favorable, dispose souvent du pouvoir de nommer l'autre (Guillaumin, (1972) 2002), de catégoriser, entretenant fortement la frontière sociale, ethnique ou de genre par ses pratiques et ses représentations. Pourtant, pour un certain nombre de chercheuses féministes, comme la philosophe J. Butler, l'agentivité désignerait au contraire cette «puissance d'agir que le minoritaire tire de sa dépendance fondamentale à l'autre





et au langage» (2004). Certes, la situation minoritaire est une situation de moindre pouvoir, d'asymétrie, de domination sociale. Mais, disent-elles, cette situation n'en reste pas moins dynamique. La vulnérabilité semble même pouvoir être «la condition de possibilité de la maximisation de la puissance d'agir, de l'empowerment» dit Charlotte Nordmann (2004,14), comme si l'action du minoritaire était, dans ce cas, nourrie de la résistance que produit nécessairement toute relation de pouvoir. La catégorie ethnique peut ainsi devenir, une fois «retourné» son pouvoir d'assignation, un outil d'affirmation et de revendication, faisant de la catégorie elle-même le support symbolique d'une appartenance politique assumant, stratégiquement, un certain essentialisme.

Dans le travail de terrain réalisé par Elise Lemercier, les médiatrices interculturelles sont dans des positions minoritaires à plusieurs égards, elles veulent néanmoins montrer qu'elles pensent par elles-mêmes, qu'elles savent se faire entendre et s'organiser de façon autonome, sans leurs maris, mais aussi sans les travailleurs sociaux. En organisant elles-mêmes une rencontre qui puise à la fois dans des codes culturels sénégalais et dans les codes culturels et normatifs des institutionnels visés (travailleurs sociaux), les médiatrices montrent leur habileté à composer à l'intérieur de rapports asymétriques, à inventer des compromis.

En s'organisant ainsi, elles parviennent à modifier des éléments importants de la relation :

- Elles montrent qu'une faible maîtrise de la langue majoritaire ne les empêche pas d'avoir d'autres ressources et savoir-faire, de mettre en œuvre des compétences

acquises ailleurs et d'en développer de nouvelles. Construits autour d'une fête et de pratiques conviviales appréciées de tous, ces savoir-faire sont rendus visibles et valorisés.

- Elles construisent ainsi une situation où ce qui tend d'ordinaire à les inférioriser (la migration, leurs «particularités culturelles» et leur situation de femme), est présenté comme un atout, une force, une expérience que d'autres n'ont pas.

- Elles parviennent à transformer le regard posé sur elles, à repousser le misérabilisme ou la réduction à la figure de l'individu carencé (ayant besoin d'être aidé, assisté), pour faire valoir leur dynamisme, leur autonomie, leur capacité d'organisation et de décision.

Les notions d'acteur faible et d'institution compréhensive

Dans un ouvrage collectif relativement récent, Payet J.-P., Giuliani F. & Laforgue D. (2008) théorisent la notion «d'acteur faible» qui peut nous aider à envisager autrement le rapport de domination qui traverse nombre de situations impliquant des personnes en situation de vulnérabilité. Ce concept nous suggère d'être attentif à l'agentivité et l'autonomie des acteurs même lorsqu'ils sont pris dans des relations asymétriques avec les institutions qui assurent, par exemple, un certain nombre de services publics. Les auteurs introduisent d'ailleurs une notion complémentaire tout aussi intéressante : l'idée d'institution compréhensive, désignant les milieux professionnels ou les institutions qui, développant un discours réflexif, prônent des relations compréhensives et se montrent conscientes des effets non voulus (humiliants ou paralysant par exemple) de la relation d'aide. En effet, si l'on se penche sur les normes et raisons d'agir des professionnels (du social, de la culture



ou de l'éducation) qui œuvrent au nom d'institutions publiques ou de collectivités locales, on s'aperçoit qu'ils ne sont pas tous les mêmes, qu'ils développent des pratiques plus ou moins compréhensives, que certains prennent très au sérieux l'expérience et le point de vue de leur « public », ou encore qu'ils sont plus ou moins acquis à l'idée et à l'intérêt de la participation de ces publics à la co-production de la politique les concernant. Dans ces situations, il arrive que certains professionnels aillent « trop loin » jusqu'à se retrouver en porte-à-faux, dans des positions intenables, en contradiction vis-à-vis de l'institution pour laquelle ils travaillent, invoquant les valeurs de la République ou de l'Education populaire pour prendre distance avec des pratiques qu'ils vivent comme trop « administratives » ou générant du « contrôle social ».

Ces éléments suggèrent de se méfier des raisonnements simples désignant une frontière claire et nette entre les unes, personnes en situation minoritaire, et les autres, institutions et professionnels s'exprimant au nom de et imposant la norme du majoritaire. Ils nous incitent au contraire à savoir saisir, lorsque la situation s'y prête, *la porosité de cette frontière*, notamment quand les professionnels du social et leur public disqualifié sont amenés à vivre des expériences proches voire communes, mais que l'on peine généralement à envisager sous cet angle. ■

BIBLIOGRAPHIE

- Bertheleu H. 2006, « Les rapports sociaux constitutifs des groupes minoritaires et majoritaires : une approche sociologique », in F. Martinez & M.-C. Michaud (dir.), *Minorité(s) : construction idéologique ou réalité ?*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2006, p. 19-26.
- Butler J. (2004), *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, Paris, Editions Amsterdam, (1ere éd. 1997, en américain).
- Guillaumin C., *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*. Paris, Gallimard, 2002 (1972).
- Nordmann C. (2004), « Une provocation », préface de l'ouvrage de Judith Butler, *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, Paris Amsterdam, p. 14.
- Payet J.-P., Giuliani F. et Laforgue D., (2008), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, PUR, col. Le sens social, 246 p.
- Pietrantonio L., (2005), « Égalité et norme : pour une analyse du majoritaire social », *Mots. Les langages du politique*, 78, juillet, Lyon : ENS Éditions, 2005 : 117-127.

1. Il s'agit là des mots utilisés, devant nous, par un migrant âgé s'adressant à ses enfants déjà adultes.